

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19612 - 76ÈME ANNÉE

Plan de relance : les maires pour « la co-construction d'un projet global sur et pour La Réunion »

Lors de la réunion de crise sur la COVID-19 organisée hier au Département en présence des maires, des parlementaires, des présidents du Département et de la Région, Maurice Gironcel a représenté l'Association des maires de La Réunion. Au cours de son intervention, il a fait part des doléances et des propositions des 24 communes. Maurice Gironcel a notamment souligné que « la relance économique, qui est nécessaire et partagée, doit se faire par la co-construction d'un projet global sur et pour La Réunion ».

Monsieur le Ministre, avant d'aborder mon propos, je tenais au nom de l'Association des Maires de La Réunion, à excuser le Président Stéphane Fouassin, qui ne peut être avec nous cet après-midi.

J'ai donc l'immense honneur de représenter l'Association des Maires de La Réunion et vous souhaiter la bienvenue à La Réunion, département que vous connaissez bien.

En effet, nous avons déjà eu l'occasion de travailler ensemble, sur les questions énergétiques ; sur la commune de Saint-Pierre, avec le Maire Michel Fontaine, sur la valorisation des déchets et à Mafate, sur la pérennisation du service public d'électricité, à partir du solaire.

Monsieur le Ministre, nous voudrions remercier Monsieur le préfet, pour le travail effectué

pendant cette crise COVID, grâce aux plateformes de discussions et réunions mises en place, dans cet hémicycle, afin de pouvoir échanger sur nos difficultés.

Comme le temps d'intervention nous est compté, je serai le plus concis possible.

Monsieur le Ministre, comme vous le savez, La Réunion est, depuis son peuplement, un territoire d'inégalités. Nous connaissons une crise structurelle, depuis des décennies et celle-ci se double d'une crise conjoncturelle. Ainsi, la situation économique et sociale ne cesse de se dégrader et le mouvement des Gilets Jaunes est l'une des expressions de cette crise profonde.

« Le plus dur devant nous »

Nous sommes conscients que la crise sanitaire, qui nous frappe de manière violente et sans précédent, va entraîner une crise économique et sociale d'envergure. Le plus dur est de toute évidence devant nous.

Face à cela, l'accompagnement des collectivités territoriales, par l'État, doit être au cœur de nos préoccupations. Une étude menée par l'AMDR, pendant la crise, qui vous sera remise, a permis d'évaluer la baisse de recette, pour nos collectivités, à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Les conséquences impactent directement notre tissu économique, avec des répercussions en termes d'emplois.

Sans compensation, nos communes se retrouveront dans de grandes difficultés, dans les prochains mois et nous ne pourrions agir efficacement, dans l'accompagnement de nos populations et jouer notre rôle principal, dans la relance économique.

« Multiplier les points et les relais de dépistage »

S'agissant maintenant de la rentrée scolaire, Monsieur le ministre, nous avons appliqué tous les protocoles, mis en place, depuis la crise covid-19.

Aujourd'hui, l'épidémie semble vraiment démarrer chez nous, depuis quelques jours. Aussi bien, nous, élus, que les parents sommes inquiets.

Nous voulons, Monsieur le Ministre, continuer à être accompagnés par les services de l'État, pour que les maires connaissent l'étendue de l'épidémie, précisément, sur leur territoire, afin d'adapter au mieux nos décisions. Nous devons également préparer nos enfants, à devoir travailler en distanciel, si l'épidémie sévit, dans une école.

Sur la gestion de la crise COVID-19, nous souhaiterions, Monsieur le Ministre, pour une meilleure efficacité et réactivité, pouvoir multi-

plier les points et les relais de dépistage, au plus près de la population.

« Co-construction d'un projet global »

Enfin, un autre sujet d'inquiétude concerne l'avis de la CDPNAF. Nous faisons face à une discrimination, qui pose un problème d'égalité dans notre République, où c'est seulement, à La Réunion, qu'il est demandé un avis

conforme. Cela pénalise les projets de développement économique et agricole sur notre territoire et pour une part, la relance économique.

Ainsi, la relance économique, qui est nécessaire et partagée, doit se faire par la co-construction d'un projet global sur et pour La Réunion.

Pour ce faire, et j'ai eu l'occasion de le dire au Président de la République le 1er février dernier à l'Élysée, une structure issue de la loi NOTRe existe déjà. Il s'agit de la Conférence Territoriale, qu'il est

possible d'élargir à toutes les forces vives.

Il en va de notre responsabilité, de travailler ensemble, pour plus d'émancipation et d'autonomie, dans La République, dans l'intérêt de la population et de notre jeunesse, en particulier.

A l'heure de la rentrée des classes, permettez-moi, Monsieur le Ministre, de faire le vœu, comme ce fut le cas pour l'école de Jules Ferry, que l'avenir de La Réunion prenne racine, dans notre volonté partagée de travailler « main dans la main ».

Maires, parlementaires, et présidents de collectivités ont rencontré Sébastien Lecornu au Département

Réunion de crise-COVID : des annonces du ministre restent à préciser

Après le déjeuner républicain, Sébastien Lecornu avait rendez-vous avec les maires de La Réunion hier au Conseil départemental. Lors d'une réunion de crise à laquelle participaient également les présidents du Département et de la Région ainsi que les parlementaires, le ministre des Outre-mer a indiqué que l'État allait mobiliser entre 60 et 100 millions pour compenser les pertes de recettes fiscales des collectivités liées à la crise-COVID. Pas d'autre précision pour le moment.

Comme la plupart du temps, les visites ministérielles ou présidentielles sont le moment d'annonces. Celle de Sébastien Lecornu n'y a pas dérogé. Hier, une réunion de crise-COVID s'est tenue à huis-clos au Conseil départemental. Étaient invités les maires, les parlementaires et les présidents de collectivités.

Pour les collectivités de notre île, la crise sanitaire et économique causée par le coronavirus a des répercussions sur les recettes. A La Réunion, une part importante du

budget de la Région vient de la taxe sur la consommation des carburants, tandis que l'octroi de mer constitue une autre source d'argent pour les collectivités. Ce sont deux impôts indirects qui dépendent de la consommation. Cette dernière a baissé en raison de la crise.

L'Association des maires de La Réunion estime la perte cumulée à plusieurs dizaines de millions d'euros. En réponse, le ministre a indiqué que Paris allait mobiliser entre 60 et 100 millions pour les collectivités réunionnaises. Il a également dit que la France avait mobilisé 1,5 milliard d'euros depuis le début de la crise. Reste à savoir sous quelle forme cette somme a été dépensée : aides, caution de prêt, exemption de cotisations pour la Sécurité sociale... ?

Plutôt un rattrapage

Le ministre a aussi affirmé que la dotation globale de fonctionnement était en augmentation tous les ans, tout en se souvenant que

lorsqu'il a été élu d'une collectivité en 2014, Sébastien Lecornu a dû faire face au gel de ces dotations.

Rappelons qu'en 2008, la crise des subprimes a été le prétexte pour le gouvernement français d'un plan d'austérité. L'alternance en 2012 en France n'a pas changé cette orientation. En conséquence, les dotations globales de fonctionnement versées aux communes de notre île ont baissé. C'est pourquoi l'annonce du ministre est plus un rattrapage d'une perte de recette imposée par l'État aux collectivités.

La réunion d'hier a aussi permis de mettre en évidence la crise sociale à La Réunion, et le besoin d'un accompagnement plus fort des pouvoirs publics dans la lutte contre le chômage. Sur le point des emplois aidés, le ministre n'a pas voulu donner plus de précisions, réservant la primeur de l'annonce au Premier ministre Jean Castex qui devra s'exprimer sur ce sujet.

M.M.

Edito

Quand l'exemple vient d'en haut

Cette semaine les Réunionnais vivent une rentrée à haut risque. Le nombre de cas de Covid explose mais pouvons-nous, nous attendre autre chose. Au lieu de protéger les Réunionnais, le pouvoir a décidé de mettre en danger notre « péi ».

Aujourd'hui chaque personne venant de métropole est potentiellement un vecteur de maladie. Nous avons constaté que le cluster de Saint-Denis est parti d'une seule personne et a contaminé une centaine d'autres malgré la réactivité des agences sanitaires. Les commentateurs ont été prompts à pointer la responsabilité individuelle ou à stigmatiser les uns ou les autres sans jamais remettre en cause la responsabilité de l'Etat.

Mais alors pourquoi faire prendre ce risque aux Réunionnais ? L'assemblée de Nouvelle Calédonie a décrété l'interdiction d'entrée sur le territoire jusqu'au 24 octobre sauf rapatriement sanitaire, fret et autorisation exceptionnelle. Le gouvernement de Polynésie a rendu obligatoire les tests pour tous les voyageurs au bout de 4 jours sur le territoire. Et nous on nous propose de passer le test sur la base du volontariat.

Mais quel exemple donne-t-on ? La nouvelle rectrice dès son arrivée sur l'île a fait le tour des plateaux de télévision et des services du rectorat. Pour sa part le ministre des Outre-mers, qui, dit-on ne supporte pas les repas épicés, a prévu trois jours de visite dès son arrivée. On peut légitimement se dire que le virus ne doit pas atteindre les pontes de la République et qu'habituellement des passes droits ils ne peuvent respecter quelque règle de sûreté.

« La démocratie est en danger quand des impulsions éclipsent la raison, quand l'invective masque les perspectives, quand le tweet remplace le texte. La démocratie est menacée quand l'exemplarité vient à manquer » François Hollande (discours de Crolle le 18 mars 2017)

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Avan ète sir in n'afèr si posib lir Témoignages

Mézami, zot i antan parl élo zafèr d'covid é si zot i ékour bann radyo moin lé sir zot i fé port lotèr dsi kréol. Demoun la pa mète mask ! Demoun la fé la fète san niyans ! Banna lé in konsékan ! Moin lé sir zot i sava mète lo moun dann l'annuiman ! Préfé la di, madam ladousèr la di ; minis la di étsétéri étsétéra, la ké lo ra konm nout dalon Danyèl H onoré téi di dann tan on vivan !

Poitan, sak i ariv zordi, la pal o rézilta bann désizyon in pé la pran é la pan ou, rnyoné la pran sa. Kisa la vouli rofé démar lékonomi san pèz lo pour, san pé l kont. Kisa la donn lo droi épi lo moiyn mil sink san pèrsone débark La Rényon shak somenn : la pa moin, la pa ou, la pa li, mé sinploman sak néna lo pouvpoir fé. Alor kisa l'otèr astèr, sé bann viktime ?

Lé vré, nou kréol, antouléka bann pli bavar rantre nou néna poin toultan bon l'abitid : ni pans kékshoz i égzis pa si ni oi pa li, é lo bébète an késtyon lé invizib é konm li lé invizib ni pans li égzis pa. Pou ashové momandoné la di bann jenn i tonm pa malad èk sa é kisa la di ? La pa nou ! Sé bann tête dézèf i konsèye gouvèrnman la di sa... Mi fé pa in mové prosé désèrtin, mé si ni rapèl bien, bann moun otorizé téi fé kour bann drol de brui . Zot i rapèl sa ?

Arzout èk sa, kisa téi koné pa arien é téi fé konmsi zot téi koné. Kis téi donn demoun in lign konduite san savoir si sa lété éfikas osinon pa ? Mi vé pa dir pars banna lé résponsab i fo ni fé ninport de koi, i fo ni fé konmsi la maladi lé pa la, mé la vérité sé kant mèm la vérité : i larg pa in troupo d'moun i pé z'ète malad dann in kantité d'moun bien. Sé zot v'amenn la maladi é fransh vérité sé zot ké l'aprè amenn sa.

Konm la shanson i di : « Kisa la di, kisa la fé, kisa la pa fé ? ». Daonk plito akiz anou par nou-mèm alon sèye démaye lo vré avèk lof o. Sirtou alon pa sèye mortifyé anou é si posib alon lir Témoignages avan.

Justin